

NOUVEL'TI

La Revue d'informations d'EPDSM Martinique - N°13 - Janvier 2009

Établissement Public Départemental de Santé Mentale de la Martinique

Dossier du mois : Foyer d'Accueil Médicalisé de St Pierre



Jenny DULYS,
Une présidente
qui y croit...

Bonne année !



2009

Martinik lève pou la Santé Mentale !

Mot du Directeur



L'année 2008 s'est éteinte en laissant de nombreux chantiers ouverts pour 2009, chantiers que nous allons mener à terme durant ces prochains mois, et qui nous permettront de faire évoluer notre établissement tout en s'adaptant en permanence aux besoins de la Santé Mentale en Martinique.

Cette démarche collective et volontariste que j'appellerai inlassablement de mes vœux, s'inscrit en 2009 dans une période durant laquelle de profonds bouleversements interviendront dans la gestion hospitalière, par la volonté du législateur. Nous devons ainsi, comme l'ensemble des acteurs hospitaliers, répondre aux attentes de Santé Publique exprimées par la population, à travers leurs élus.

Le moment des vœux est à l'évidence l'occasion de formuler nos souhaits de réussite dans toutes nos entreprises, projets que nous mèneront ensemble, car il n'échappe à personne que la mobilisation de toutes les énergies nous permettra de porter plus loin et plus fort nos actions, telles que :

- ✓ L'ouverture de la résidence « BEL AIR » au Morne - Vert
- ✓ La mise en place des structures médico - sociales,
- ✓ L'ouverture de la Cité Hospitalière de Mangot - Vulcin,
- ✓ Le remplacement des structures extra - hospitalières, ...

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une excellente année pour que la Santé Mentale connaisse la place qui lui revient dans le paysage hospitalier, et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

Mr Marc CLEMMER
Directeur de l'EPDSM Martinique



Éditorial par Mr Marc CLEMMER	page 2
Jenny Dulys, Présidente du CA	pages 3/4
Sport : Triathlon 12ème Edition 2008 (Rivière Sens Guadeloupe)	page 5
Activités nautiques au Centre Soins pour Adolescents	page 6
Le Cirque en Pédo psychiatrie	page 7
DOSSIER : Foyer Surcouf à St-Pierre	pages 8/10
Fête du personnel	pages 11/12

Directeur de Publication
 Marc CLEMMER
Comité de rédaction
 Annick CLEMMER, René HÉLOÏSE,
 Valérie ÉRIN, Frantz OLIVY,
 Dr FOUCHER, David Damba
Diffusion gratuite
 1000 exemplaires
 N° ISSN
 0183.133X

Jenny DULYS Présidente du CA



Nom : Dulys- Petit

Prénoms : Jenny Marcelle

Date de Naissance : 15-01-1953

Lieu : Saint-Pierre MARTINIQUE

Nationalité : Française

Marlée, sans enfants

Adresse : Lotissement Haut Morne -

Fond Cacao

Code Postal : 97260

Ville : MORNE ROUGE

Célibataire, sans enfant

Qualité : Professeur des Ecoles

Fonctions exercées : Directrice Ecole

Privée Catholique Notre Dame de la
Délivrande

Décorations officielles françaises

Chevalier dans l'Ordre National du
Mérite

Chevalier de la Légion d'Honneur

Sa vie...

Périodes Scolaires :

- Classes Primaires à l'Ecole des Filles du MORNE ROUGE
- De la 6ème à la 3ème au Collège du MORNE ROUGE
- De la 2nd à la Terminale au Lycée Technique de Pointe des Nègres
- Bac en 1973

Activités diverses :

- 1974 : Enseignante
- 1979 : Maître Qualifié de l'Enseignement Catholique
- Professeur des Ecoles
- 1991 : Directrice de l'Ecole Privée Catholique Notre Dame de la Délivrande

Vie Associative :

- De 8 à 12 ans : Ame Vaillante
- 12 ans : Entrée à la Chorale Notre Dame de la Délivrande
- De 13 à 15 ans : Jeunesse Etudiante Chrétienne
- Depuis 1974 : Présidente de la Chorale Notre Dame de la Délivrande
- Présidente, Co-fondatrice de la Maison des Volcans
- Ex-trésorière du Syndicat d'Initiative
- Présidente de la première Auberge de Jeunesse des DOM
- Présidente de l'Amicale du Sport Péléen
- Secrétaire de la Maison Familiale Rurale

Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'étranger :

- 14-15 ans : Union des Jeunes pour le Progrès avec Luc LAVENTURE
- 1983 : 7ème Adjoint au Maire Pierre PETIT
- 1989 : 1er Adjoint au Maire
- 1992 : Conseiller Régional
- 1993 : Conseil Général (Première femme élue au Conseil Général)
- 1998 : Conseil Régional
- 2001 : Conseil Général
- 2001 : 1er Adjoint au Maire
- 2002 : Suppléante au candidat à la députation

Alfred ALMONT

- Membre du Mouvement Politique «OSONS OSER POUR LA MARTINIQUE»

- **9 Mars 2008 : Elue Maire de MORNE ROUGE (1er femme de la Martinique) Et réélue Conseillère Générale**

Services rendus dans les activités sociales, les commissions etc...

- Présidente AUBERGE DE JEUNESSE DU MORNE ROUGE
- Vice présidente du Conseil Général
- Membre de la Commission Permanente du Conseil Général
- Membre de la Commission Sport/Culture du Conseil Général
- Membre de la Commission Education du Conseil Général
- Membre du Conseil d'Administration de l'Hôpital du Carbet
- Membre du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite du Prêcheur
- Membre du Conseil d'Administration du CMAC
- Secrétaire de la Maison Familiale et Rurale du MORNE ROUGE
- Nombreuses actions en faveur des handicapés (Année Péléenne de la Solidarité en 1990)
- Création du premier Foyer Occupationnel pour Handicapés de la Martinique en 1993
- Membre Fondateur du Foyer Logement pour Handicapés
- Contribution à l'ouverture d'une Médiathèque au MORNE ROUGE

Actes de courage et de dévouement :

Grande disponibilité (24/24)
Grande écoute des citoyens

Travaux et Publications :

MORNE ROUGE « 300 ans d'Histoire d'une population »
CD de « l'Hymne à ma Ville »

Ma vie :

Je partage mon temps entre mes activités professionnelles, politiques et culturelles.

Je suis depuis 1991, Directrice de l'École Notre Dame de la Délivrande du MORNE ROUGE qui compte 350 élèves.

Mon rôle à la Mairie m'oblige souvent à me rendre au sein des familles afin de régler outre des conflits mais d'apaiser des douleurs.

Directrice de la Chorale Notre Dame de la Délivrande j'assure plusieurs répétitions dans la semaine, j'anime avec la Chorale les messes, les enterrements, les mariages et les concerts.

La Chorale Notre Dame de la Délivrande, a fêté en 2006 son 70ème Anniversaire.

Voeux de Jenny Dulys

Cooptée par le Président du Conseil Général et mes pairs, me voilà depuis fin 2008, Présidente du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de COLSON ; donc, une courte période de rodage et de contact pour connaître les us et coutumes pour me permettre de faire une évaluation la plus

concise, la plus précise des besoins et outils nécessaires à la bonne marche de cet hôpital.

D'ailleurs, j'admire et je suivrai dans le cas d'espèce la doctrine de certains médecins qui disent :

« Guérir parfois, soulager souvent, Consoler toujours »

Il va de soi que la maladie mentale fait partie de celles les plus compliquées et qui mettent en cause toute la psyché de l'individu

Elle fait peur avec son cortège « sui generis »

Elle est difficilement adoptée et acceptée par l'entourage immédiat et encore plus par l'environnement du malade.

Gardons-nous d'exclure ces malades et faisons tout pour les réinsérer dans la famille, dans la population, dans le travail.

Et quoique hors sujet, il me vient à l'esprit de parodier Victor HUGO se dressant contre l'exil de NAPOLEON :

« O n'exilons personne, O l'exil est impie »

C'est pourquoi, avec le Conseil d'Administration, avec le Corps médical, le personnel de tous les services, les syndicats, j'aimerais que nous arrivions à créer une ambiance saine, unanime dépassant les clivages, l'orgueil et l'amour propre pour former une unité combattante autour du malade.

Il m'est agréable de saluer les innovations, comme la Cité Hospitalière Mangot Vulcin.

J'aimerais voir et savoir que la maladie mentale est débusquée et soignée dans toutes ses formes malgré sa propension protéiforme.

Je m'attarderai sur l'Autisme, je sais que des progrès sont faits, mais jamais un enfant ne devrait quitter la MARTINIQUE pour se faire soigner malgré les difficultés de soins inhérentes à cette maladie.

Je demanderai surtout :

✓ les meilleurs soins et les plus beaux espaces de confort pour soulager et le malade et ses parents ; car quelle contenance peut-on avoir devant le désespoir de la mère ou du père qui dit au revoir à son fils ou à sa fille en quittant l'hôpital.

Je demanderai aussi et encore

✓ du personnel en nombre suffisant pour éviter les dangers, parfois les automutilations suicidaires de ces malades.

Je sais que la santé n'a pas de prix, mais elle a un coût. Dans cette période difficile de crise financière, je compte sur nous ; je compte sur vous pour faire le don de vous-mêmes autant que possible..

Pallions ce déficit budgétaire qui ira toujours en s'accroissant dans ces temps modernes tant dans la pathologie que dans les finances, l'un induisant l'autre, en apportant le meilleur de nous-mêmes.

Voilà en quelques termes lapidaires l'approche de ma fonction future.

Bonne Année.

Madame Jenny DULYS

Présidente du Conseil d'Administration
Centre Hospitalier de Colson

Triathlon 12ème Edition 2008 (Rivière Sens Guadeloupe)

Le 12e triathlon de santé mentale s'est tenu en Guadeloupe le samedi 03 mai 2008 dernier.

Une délégation de 54 participants (athlètes, accompagnateurs et représentants de la direction de L' Etablissement Public Départemental de Santé Mentale de Martinique).

Les épreuves sportives ont mis en présence 5 équipes, deux de EPDSM Guadeloupe et trois de L'EDSM Martinique.

Elles se sont déroulées dans une chaude ambiance à Rivière Sens, les sportifs étant encouragés par un nombreux public parmi lequel on pouvait remarquer un groupe de supporters venus du centre hospitalier de Pointe à Pitre.

Les athlètes de notre établissement ont cette année encore dominés les débats en réalisant les meilleures performances dans les trois disciplines (natation, course pedestre, course cycliste).

Pour la Guadeloupe portaient les noms de « Latanier » et « Bougainvillier », tandis que les équipes martiniquaises se nommaient « Bay Balan », « La Linn' klè », « Pliss Foss ».



Palmares

Classement Général (temps cumulé des trois épreuves)

1er : « Bay balan » EPDSM Martinique	Temps 31'44''99
2ème : "la linn' klè" EPDSM Martinique	Temps 36'26''22
3ème : « Bougainvilliers » EPDSM Guadeloupe	Temps 39'05''02
4ème : « Latanier » EPDSM Guadeloupe	Temps 39'57''29
5ème : « Pliss foss » EPDSM Martinique	Temps 41'45''43



Classement de la meilleure équipe

NATATION

1er : Bay balan 4'14''84
2ème : Bougainvillier 4'52''58
3ème : La linn'klè 5'15''84
4ème : Latanier 5'52''63
5ème : Pliss foss 5'58''01

COURSE A PIED

Bay balan 9'43''89
Bougainvillier 12'14''97
Pliss foss 13'18''80
La linn' klè 13'22''61
Latanier 14'23''66

COURSE CYCLISTE

Bay balan 17'46''26
La linn'klè 19'47''77
Pliss foss 20'28''62
Latanier 21'41''00
Bougainvillier 21'57''47

Classement des meilleurs temps individuels

NATATION

Claude B., Bay balan
1er relai : 1'09''40
La linn' klè
1er relai 1'20''71

COURSE A PIED

Eric, Bay balan
3ème relai 2' 55''29
Bay balan
2ème relai 3'22''00

COURSE CYCLISTE

J.Michel B. Bay balan
3ème relai 5' 08'' 63
La linn' klè

Activités nautiques au Centre Soins pour Adolescents

L'activité nautique se déroule en mer, elle a lieu le mercredi de 9h à 12h, au centre nautique de Morne Cabrit du Lamentin, de mi octobre à fin juin en respectant le calendrier scolaire.

C'est une activité qui va au-delà de la seule pratique de la voile, du kayak et de la planche à voile, s'étend à tout l'environnement.

Elle est dirigée et encadrée par deux éducateurs spécialisés et un technicien diplômé d'état détaché par la ville dans le cadre d'une convention de travail en « réseau » passée entre la ville et le centre hospitalier de Colson.

La mer intervient comme un lieu de médiation qui sort

l'éducateur ou le soignant de la relation fermée de dualité, qui peut être vécue comme persécutrice ou fusionnelle par l'adolescent.



Le milieu marin, de par son imprévisibilité met à l'épreuve l'adolescent qui se trouve confronté à ses propres capacités, ses propres limites le pousse à revenir vers l'adulte pour écouter et prendre en compte les consignes.

Objectifs Principaux



Les objectifs principaux consistent à :

- mettre en situation d'expérimentation et d'apprentissage relationnelle des adolescents (12 à 18 ans) motivés et prêts à se confronter à l'espace maritime

- à travers la vie de groupe, travailler les règles de la resocialisation, respect de l'autre, respect des règles en communauté, l'émulation, la solidarité et l'humilité
- acquérir un savoir faire et un savoir être opératoires
- développer la relation à l'autre à travers l'écoute et la communication
- opérer des mises en situation de frustrations et de confrontation à la loi
- utiliser le désir d'aventure inhérent à l'adolescence pour mobiliser et motiver
- vivre un plaisir partagé.

Objectifs Opératoires



- Travailler la concentration et le self-contrôle.
- Créer une ambiance, un état d'esprit de liberté, de conquête qui tente de désinhiber le jeune.
- Travailler sur la relation soignants/adolescents et inter adolescents.
- Améliorer la maîtrise du corps et du geste.
- Favoriser le développement de l'estime de soi.
- Travailler l'autonomisation à travers la gestion et l'organisation de l'activité.
- Intégrer un espace social adéquat, favorable à une resocialisation constructive du sujet.

Avant le début de l'activité, une évaluation des connaissances « techniques » des jeunes au cours de la prise de contact avec le moniteur permet d'évaluer leur capacité de mémorisation, d'expression, d'analyse de situation mais aussi l'expression émotionnelle des adolescents.

Les adolescents qui sont en activité nautique peuvent persister dans leurs efforts d'investissement en y étant reconduit d'une année à l'autre souvent à leur demande, toutefois leur intégration demeure une prescription médicale décidé lors des bilans institutionnels.

Ainsi, la possibilité leur est offerte de s'inscrire à plus long terme, dans un projet de vie qui pourra se traduire par leur inscription au sein du club nautique de leur lieu de résidence. C'est une forme de réinsertion sociale, par le biais du sport, qui peut permettre de remettre en selle des jeunes en les écartant de dangers sociétaux et en leur permettant de se reconstruire et d'exister au sein du corps social comme acteurs de leur devenir.

Le Cirque en Pédopsychiatrie

L'invitation du Rotary Club (club service), du 05 mai 2008, au Cirque Roger Larzac a permis à 17 enfants de participer au spectacle.

Ils étaient accompagnés 6 soignants.

Cette proposition de sortie s'inscrivait pleinement dans le cadre de nos prises en charge. En effet, nous travaillons la socialisation, l'attention, l'angoisse, les limites, les troubles du comportement.

Nous avons choisi les enfants par rapport à leur environnement social et à leurs troubles.

Ce temps magique pour les enfants a permis une grande mobilisation.

Contents, ils découvraient réellement un autre univers. Pour tous les enfants ce fut un après midi féerique.

Par la suite, lors des différentes prises en charge les enfants ont exprimé leur ressenti :

J. s'exclame : « le lion était gentil et il obéissait. »

D : « pourquoi le clown n'avait pas son nez rouge ? »

M : « la dame n'avait pas peur sur le fil, moi j'avais peur. »...

Nous remercions le Rotary Club, la Direction de l'EPDSM pour cette après midi de plaisir pour les enfants.

L'équipe soignante du CMP

Nouveaux arrivants à l'EPDSM Martinique 2008

Nom - Prénom	Date entrée	Grade	Statut	Serv. dans établissement
JEAN Marie Claude	1/09/08	Psychologue	CONTRACTUEL	PEDO CENTRE
RIBAC Emile	1/11/08	CADRE DE SANTE	TITULAIRE	PEDO CENTRE
ITTAH Marie Rebecca	1/09/08	Psychologue	TITULAIRE	PEDO CENTRE
MOREAU Christian	1/06/08	INFIRMIER	TITULAIRE	CMP SAINTE MARIE
LOUIS ROSE Sophie	3/06/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	PINEL
CATAN Sébastien	1/06/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	CMP MONTGERALD
MAFFEIS Claire	7/07/08	ERGOTHERAPEUTE	CONTRACTUEL	ERGOTHERAPIE
CHARTAMY Catherine	15/07/08	ASSISTANT SOCIO EDUC	CONTRACTUEL	PEDO CENTRE
THEMIRE Marie-Helena	1/07/08	INFIRMIER	TITULAIRE	PEDO CENTRE
BIERRE Valérie	17/07/08	INFIRMIER	TITULAIRE	PEDO CENTRE
MARQUES Jennifer	11/08/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	MAGNAN
ZACHARIE Christiane	1/08/08	INFIRMIER	TITULAIRE	UAO
BUSETTO Emilie	5/09/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	RESIDENCE AUX VENTS
PORINO Josy-Ann	4/09/08	ERGOTHERAPEUTE	STAGIAIRE	ERGOTHERAPIE
LE NOUENE Marie	8/09/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	MOREL
LINOSSIER Géraldine	1/09/08	ERGOTHERAPEUTE	CONTRACTUEL	ERGOTHERAPIE
BORVAL Manuela	1/09/08	INFIRMIER	TITULAIRE	CMP TRINITE ADULTE
HORACE Odile	15/09/08	INFIRMIER	TITULAIRE	CABANIS
GIFFARD Chantal	1/09/08	INFIRMIER	TITULAIRE	PINEL
SUSKY Marie Elisabeth	1/09/08	INFIRMIER	TITULAIRE	PAVLOV
MICHEL Patrick	1/09/08	INFIRMIER	TITULAIRE	UAO
VALLEJO Christian	21/10/08	INFIRMIER	STAGIAIRE	ESQUIROL
MICHOU Elodie	22/09/08	ERGOTHERAPEUTE	CONTRACTUEL	ERGOTHERAPIE
DEVAL Daniel	1/10/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	MOREL
UNAU Sabrina	3/11/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	UAO
BEAUROY-EUSTACHE A.	3/11/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	MAGNAN
MESSAGER Vincent	3/11/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	RESIDENCE AUX VENTS
BRUNOT Valessa	1/12/08	INFIRMIER	TITULAIRE	CABANIS
DELACRETAZ Sophie	1/12/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	RESIDENCE AUX VENTS
SAINT-JULIEN Anaël	27/11/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	MOREL
MELIDOR-FUXIS Patrick	1/12/08	INFIRMIER	CONTRACTUEL	PINEL
DAUCHEZ Sophie	31/12/08	INFIRMIER	TITULAIRE	MAGNAN

Foyer d'Accueil médicalisé

Accueil de personnes adultes ayant un handicap ou difficultés psychiques, sociales et familiales

Notre Foyer d'Accueil Médicalisé est une structure d'hébergement et d'accompagnement psychologique, médicale et sociale, d'une capacité d'accueil de 60 résidents.

Situé à Saint-Pierre, il est implanté sur un site verdoyant et arboré, ayant une vue imprenable sur la mer.

Son ouverture officielle s'est déroulée le 03 septembre 2007 sur arrêté préfectoral.

Accueil de personnes adultes ayant un handicap ou des difficultés psychiques, sociales et familiales

Bienvenue au Foyer d'accueil Médicalisé de Surcouf à Saint-Pierre !

Des professionnels compétents et leur cadre sont au service des résidents pour leur garantir des prestations de qualité sous la houlette du Directeur Général de l'Établissement Public Départemental de Santé Mentale



L'équipe du foyer

et de toute son équipe de Direction.

La coordination et le suivi médical sont assurés par des médecins vacataires : un psychiatre et deux médecins de ville.

Introduction

Il s'agit pour nous de mettre en œuvre le projet FAM déposé au CROSSM en septembre 2007. C'est un projet qui, lors de son expérimentation nous a permis de réajuster au plus près de la réalité institutionnelle l'organisation et le fonctionnement du FAM de Surcouf.

Bien entendu, il relève du projet d'établissement de L'E.P.D.S.M. et ne déroge pas au cadre juridique prévu pour ce type d'institution. Nous pouvons faire quelques rappels.

Historiquement la première loi qui définit la frontière entre le sanitaire et le médico social est la loi hospitalière du 31 décembre 1970, mais elle n'avait pas prévu les modalités de fonctionnement et les relations entre le sanitaire et le social.

La loi importante du 30 juin 1975 avec ces décrets d'application est venue combler ce vide juridique.

Cette loi en prônant la mise en situation des personnes handicapées par rapport aux aspects de la vie collective et sociale, va leur donner un véritable statut social. Elle leur reconnaîtra le droit à compensation en redéfinissant l'Allocation Adulte Handicapé, en mettant de l'ordre dans une législation disparate dans ce domaine, pour fonder des assises juridiques aux institutions médico sociales.

En ce qui concerne la psychiatrie, la circulaire du 14 mars 1990 est venue rendre possible le partenariat du champ sanitaire avec les associations du médico social. A en juger par l'extrait suivant :

« Cette ouverture du champ d'action, de la lutte contre les maladies mentales à la notion de santé mentale, implique d'associer aux spécialistes et professionnels de santé d'autres acteurs, d'envisager des formes de partenariat avec les collectivités territoriales et les associations et de développer information et concertation »

De même que l'article L. 326 du Code de la Santé publique jette les bases de la réinsertion sociale pour les patients psychiatriques stabilisés.

Cependant la véritable avancée juridique pour les institutions médico sociales et pour les personnes ayant un handicap, est venue avec la loi 02 janvier 2002, loi dite de rénovation sociale. Elle fonde l'action sociale et médico sociale dans tous les aspects de l'organisation et du fonctionnement des institutions de ce champ, et place la personne handicapée comme acteur au cœur d'un tel dispositif.

La loi du 11 février 2005 va renforcer encore la dimension citoyenne de la personne handicapée et prévoir sa participation aux décisions qui vont le concerner.

Ainsi donc, le FAM de Saint Pierre est héritière de

toutes ces avancées juridiques en faveur du citoyen handicapé, c'est la raison pour laquelle le projet que nous présentons, respecte toutes les dispositions de ces lois fondamentales.

Il s'inspire aussi :

- du guide méthodologique (1) pour la création de structures sociales ou médico-sociales par un établissement de santé (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité).

Nous avons repris dans ce document en première partie un large extrait de la description du projet expérimental du Foyer d'Accueil Médicalisé (Surcouf) qui avait été déposé au C.R.O.S.M.S., avec ses modalités d'évaluation. Mais aussi, l'adaptation pratique de ce cadre théorique

sur le site concerné. (à Saint-Pierre). Ainsi donc, sont précisés l'organisation, le fonctionnement de ce FAM, ses missions et ses objectifs.

(1) Source : Guide méthodologique «Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, janvier 2001

En deuxième lieu, dans ce projet est fait référence aux aspects théoriques qui sous-tendent les prises en charges socio thérapeutiques. Les outils exigés par la loi de 2002 sont présentés.

Enfin dans la troisième partie, il s'agit de montrer le dossier des activités socio thérapeutiques, élaborées par les professionnels du FAM en y représentant aussi les modalités d'évaluations spécifiques.

Utilités Sociales de l'établissement



Le Foyer d'Accueil Médicalisé basé à la (Résidence Surcouf) sur la ville de SAINT PIERRE ouvre ses portes par arrêté préfectoral du 03 septembre 2007.

L'ordonnance de 1996 permet aux hôpitaux psychiatriques de créer ce type d'établissement. De ce fait, le Centre Hospitalier Spécialisé de COLSON gère et administre le Foyer d'Accueil Médicalisé et donc, son organisation administrative, financière et logistique est mise à la disposition de ce foyer médico-social.

En général, les Foyers d'Accueil Médicalisé reçoivent des personnes handicapées physiques ou mentales, souvent en rupture de liens familiaux et sociaux dont les situations d'incapacités totales ou partielles requièrent la présence d'un tiers, pour la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Nous proposons au moins deux définitions du handicap. L'organisation mondiale des personnes handicapées définit ainsi le handicap comme une :

«perte ou limitation des possibilités de participer à la vie

normale de la collectivité sur une base égalitaire avec les autres en raison d'obstacles physiques et sociaux.»

Dans son article 2, la loi du 11 février 2005 nous propose la définition suivante du handicap :

«Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.»

Les handicaps sont généralement classés en quatre types :

- ✓ le handicap auditif ;
- ✓ le handicap visuel ;
- ✓ le handicap moteur et le polyhandicap ;
- ✓ le handicap mental et les troubles du comportement

Ces personnes doivent bénéficier d'un suivi, d'une surveillance médicale, ainsi que des soins constants. Le cas échéant ils peuvent avoir aussi une prestation de soutien psychologique, et un accompagnement psychiatrique.

La création de ce type d'établissement par l'hôpital de Colson, maintenant, Etablissement Public Départemental de Santé Mentale se justifie par la nécessité de proposer des services de suite à l'hospitalisation pour des personnes dont l'internement psychiatrique n'est plus indiqué.

« En effet, le taux d'occupation des lits d'hospitalisation ayant dépassé 110 %, l'ensemble des acteurs de l'hôpital chargé de la prise en charge des patients se sont interrogés sur les typologies des patients et ont fait le constat que plus d'un tiers des patients hospitalisés

en intra hospitalier sont des patients polyhandicapés qui ressortent du secteur médico social. Par suite, une étude épidémiologique a été conduite par le Président de la Commission Médicale de l'établissement qui a permis de quantifier les besoins à prévoir dans le secteur médico social.

Les travaux récents de la Mission Nationale d'appui en santé mentale ont rappelé le détail quantifié des besoins en places médico social pour les patients qui sont suivis par l'EPDSM. (cf rapport de la MNASM du 30.03.2007) »

La création de ce foyer rentre dans le cadre des programmes Interdépartementaux d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (PRIAC).

Ce foyer, donc est destiné selon le projet d'établissement

de l'E.P.D.S.M. « à recevoir des personnes adultes (18 à 60 ans) dont le degré d'autonomie est tel qu'il ne permet pas une vie extérieure, en raison d'un handicap mental ou d'une pathologie psychiatrique qui rend nécessaire son hébergement ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

La spécificité de cet établissement est d'être financé à la fois par la Sécurité Sociale pour la partie « soins », et par le département pour la partie « hébergement ».

Il en résulte que la personne handicapée n'est pas astreinte au paiement du forfait journalier hospitalier, comme c'est le cas dans les MAS, mais participe aux frais d'entretien et d'hébergement en suivant les mêmes règles que celles applicables dans les foyers en totalité par l'aide sociale ».

Description du Projet

Le projet expérimental d'accueil du FAM de Saint-Pierre s'appuie sur 6 principes piliers :

- l'inscription dans des activités dites de travail
- l'accueil dans les espaces musicothérapie et psychomotricité
- Habiter de petites unités de vie
- le suivi des soins
- participer à des réunions de parole ou d'expression (cf. article ci-joint)
- l'ouverture aux activités de loisirs : sportives, culturelles et artistiques.

L'implantation retenue est celle de la commune de Saint Pierre.

Actuellement le site a la capacité d'héberger 60 patients répartis entre 10 bungalows (40 places) et 1 bâtiment comprenant quatre chambres (20 places).

Une étude de faisabilité est donc en cours pour la construction de 70 places supplémentaires.

En conclusion...

Les différents axes sur lesquels s'appuie le projet d'accueil du foyer médicalisé, s'inscrivent dans le temps et sur la durée.

Ils permettent à la personne handicapée qui est accueillie une garantie quant à son projet d'existence.

Ce projet demande aux accompagnants d'être à l'écoute du résident, d'être attentionné, pour l'aider à s'apaiser, pour établir avec lui une relation de confiance, ce qui parfois prend beaucoup de temps.

Les différents espaces où il doit s'inscrire, vont amener la personne ayant des troubles psychiques petit à petit à occuper une place de sujet, capable de faire des choix, et d'abandonner peu à peu ces positions infantiles qu'il a parfois beaucoup de mal à quitter, se libérer d'une dépendance à l'autre et assumer pour une part son statut d'adulte.

Concernant le projet définitif, Il s'agit d'une part d'acquérir le site et d'y implanter une nouvelle structure destinée à l'accueil et à la prise en charge de personnes adultes handicapées en situation de dépendance.

L'organisation de la prise en charge du patient s'organise autour de plusieurs points :

- ✓ Les activités dites de travail : il s'agit ici de répondre au principe cité ci avant à savoir préserver les acquis voire les améliorer
- ✓ Habiter dans de petites unités de vie
- ✓ Un suivi des soins
- ✓ Accueil dans des espaces de soins musicothérapie, psychomotricité et balnéothérapie
- ✓ Ouverture vers des activités de loisirs : sportives, culturelles et artistiques
- ✓ La place de la famille

Cette conquête ne se réalise pas sans perte, et nécessite souvent un travail sur plusieurs années.

Il s'agit de permettre au résident d'évoluer dans un cadre structurant, repérant et sécurisant, afin qu'il puisse mesurer l'intérêt de cette avancée et sortir de ce marasme dans lequel il est plongé

Foyer d'Accueil Médicalisé

F.A.M Saint-Pierre
Résidence Surcouf - 8 allée Pécoul
97250 SAINT-PIERRE
Tél. : 0596.38.09.04
Fax: 0596.38.28.15

Voeux de L'équipe

Le Directeur et l'Equipe de l'Etablissement Public Départemental de Santé Mentale de la Martinique ont eu le plaisir de recevoir l'ensemble du personnel à la fête de fin d'année, le vendredi 19 décembre dernier.

Ce fut une manifestation exceptionnelle, à laquelle nous avons félicité nos retraités et nos médaillés.

Cette manifestation a été placée sous la présidence de Mr Christian URSULET - DSDS, représentant pour l'heure le Préfet de Région.

Ce fut également l'occasion d'écouter notre Présidente Jenny DULYS, Conseiller Général et Maire de la Commune du Morne Rouge qui fut très appréciée par l'assistance.

D'autres personnalités nous ont fait l'honneur de réhausser notre cérémonie de leur présence, nous tenons à les remercier au nom de toute la communauté hospitalière de Colson.



Nos Retraités

Nom - Prénom	Grade	Date de départ
BIRON Gabriel	Infirmier	31/03/08
CAUVER Guy	Infirmier	01/01/08
CHANTELLY Jean Claude	Infirmier	04/10/07
JEAN GILLES Pépin Albany	Ergothérapeute CS	01/11/07
PALMONT Alain	Cadre de Santé	01/08/07
SIDON Paul	Ouvrier Prof Qualifié	04/02/08
SIFFLE Serge	Infirmier Psy CS	01/09/07
URSULET Achille	Infirmier Psy de CS	27/05/07
FANFARD Raphaël	Infirmier en CN	16/07/07
PIERRE LOUIS Daniel	Cadre de Santé Sup	20/06/08
RIMBAUD Raphaël	Infirmier Psy CS	20/04/08
RUPERT Frantz	Infirmier Psy de CS	13/06/08
CLERY Christian	Infirmier Psy de CS	07/10/08
PAIN Albany	Maître Ouvrier	15/12/08
REGIS Jean Claude	Conducteur Hors Cat	07/04/08
JEAN BAPTISTE EDOUARD Charles	Infirmier Psy de CS	20/04/08
METHALY Georgette	ASH Qualifié	01/07/07
ISSA Monique	Infirmière	08/09/07
BARTY Nelly	Infirmière Psy	01/10/07
EUPHROSINE Hélène	Cadre de Santé	01/10/07
LARCHER Marie Evelyne	Infirmière	23/11/07
LAVIGNE Gisèle	Psychologue	27/12/07
JEAN Marie Jeanne	Cadre de santé	23/01/08
SAINTE ROSE Gesner	Infirmière	01/02/08
BEKOUET Germaine	ASH Qualifié	18/01/07
ELIE MARIUS Flora	Infirmière Psy de CS	14/07/08
LAURENT Jeanne	Maître ouvrier	14/06/08
PAGE Pierrette	Maître ouvrier	06/10/08
AZALOUX Michelle	Psychologue HC	16 /07/08
COMIER Marcelle	Infirmière Psy de CS	14/04/08
CHERCHER COUTY Nirva	Aide Soignante	02/08/08



suite...

Nos Médailleurs

Les Agents Eligibles à la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale

Argent (promotion 2008)

- | | | | | | |
|-----|--------------------------|-----|-----------------------|-----|---------------------------|
| 1. | ALEXANDRINE Arsène Bruno | 26. | FANFARD Raphaël | 51. | PAVIOT Nicole |
| 2. | BABIN Monique | 27. | GELY Jacques | 52. | PERRONI Pierre |
| 3. | BARTY Nelly | 28. | GRATIEN Gilbert | 53. | PETIT Alick |
| 4. | BEAUDREUIL Michel | 29. | GUERIDON Pierre Jean | 54. | PIERRE-LEANDRE Roselyne |
| 5. | BEKOUET Victor | 30. | GUNOT Ismin | 55. | PONCHATEAU David Frédéric |
| 6. | BELISAIRE Raymond | 31. | HIERSO Béatrix | 56. | PRIAM Rose |
| 7. | BERTRAND Christian | 32. | HYPOLITE Samuel | 57. | PUISSET Michel |
| 8. | BOLIVARD Dominique | 33. | JAUBERT Jocelyne | 58. | RADINEZ Josiane |
| 9. | BOLIVARD Léon | 34. | JEAN-ALPHONSE Georges | 59. | RAFFIN Maguy |
| 10. | BOURGEOIS Constance | 35. | JUBENOT Alex | 60. | REINE Arthur |
| 11. | BOUVERESSE Danièle | 36. | LABEAU Laurent | 61. | RONDEL Roselyne |
| 12. | BUCHER Simone | 37. | LAURENT Jeanne | 62. | ROSE-ÉLOÏSE Daniel |
| 13. | BUSSY Jean | 38. | LAVENAIRE Léandre | 63. | RUPERT Frantz |
| 14. | CEREYON Alain | 39. | LEOCADIE Claude | 64. | SAINT-CYR André |
| 15. | CHARODIN Zita | 40. | LOUIS CORALIE José | 65. | SEGUIN-CADICHE Laure |
| 16. | CHARRON Lucette | 41. | MADELEINE Jocelyne | 66. | SYMPHOR Roger |
| 17. | CHEMIN Edouard | 42. | MAGDELEINE Alain | 67. | TELLE Hugues |
| 18. | CHEVALIER Maria | 43. | MARGO Josiane | 68. | THELCIDE Julien José |
| 19. | CLEMENTE Albert | 44. | MARIE-LUCE Pierre | 69. | TINAUT Sonia |
| 20. | COMIER Marcelle | 45. | MARTIAL Jean-Claude | 70. | TINOT Arlette |
| 21. | CONCORIET Aimé | 46. | MIDONET Colette | 71. | TROUDART Yves |
| 22. | DANGLADES Colette | 47. | NALRY Gisette | 72. | VADIUS Alfred |
| 23. | DARIUS Henri | 48. | NANDOR Pierrot | 73. | VICTORIN Ghislaine |
| 24. | EDMOND Josette | 49. | PAIN Albanle | 74. | VOUMBA Marie-Louise |
| 25. | EMMANUEL Josette | 50. | PALCY Evelyne | 75. | WILTORD François |



Photos réalisées par : Marc-André CAVALIER, Cédric CILIS et Nathalie Érin

Les Agents Eligibles à la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale

Vermeil (promotion 2008)

- | | | | | | |
|-----|-----------------------|-----|--------------------------|-----|-----------------------|
| 1. | ALARIC Odile | 15. | DACLINAT Monique | 29. | MOUSTIN Danielle |
| 2. | ANGLIO Marius | 16. | DAMBO David | 30. | NINO Ange Marie |
| 3. | ANTONIN Théodore | 17. | DUZEROL Eliane | 31. | OMERE René |
| 4. | BEDOT Ange | 18. | EUDARIC Jean Claude | 32. | PAMPHILE Berthe |
| 5. | BELROSE Alice | 19. | EUPHROSINE Hélène | 33. | PIERRE LOUIS Daniel |
| 6. | BERTIN Clotaire | 20. | FLOBINUS Yvette | 34. | REGIS Jean Claude |
| 7. | BOCLE Gérard | 21. | GALIPOT Nicol | 35. | RENGASSAMY Alberte |
| 8. | BOROT Marthe | 22. | JACOB Henri | 36. | RIMBAUD Raphaël |
| 9. | BOURGEOIS Héliann | 23. | JEAN BAPTISTE EDOUARD C. | 37. | SAINTE LUCE Josiane |
| 10. | CALMO Suzelle | 24. | JEAN GILLES Pépin Albany | 38. | THURIAF Marie Thérèse |
| 11. | CHANTELLY Jean Claude | 25. | JEAN PHILIPPE Lucienne | 39. | TINOT Gisèle |
| 12. | CHARLES Mayette | 26. | JOYAU Simone Claudine | 40. | VAUCLIN Christiane |
| 13. | CLAIRVOYANT Danielle | 27. | LARCHER Gilberte | 41. | ZAIRE Francine |
| 14. | CÓUDIN Christiane | 28. | MIDONET Yves | | |